

Le 23 mai 2025 à Lille

Assemblée Générale et rencontres 2025

**De nouvelles orientations
pluriannuelles pour Lianes**

Lianes coopération
Le réseau régional multi-acteurs de la
coopération décentralisée

Invitation à l'Assemblée Générale et aux rencontres de Lianes coopération



« Au-delà d'être le principal temps fort du réseau, il s'agira d'une journée de réflexion sur l'avenir du réseau nécessitant la mobilisation de tous nos membres et partenaires »



Chers membres et partenaires de Lianes Coopération,

Je suis ravi de vous inviter à participer à notre Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra cette année **le 23 mai 2025 de 9h30 à 16h30 à Lille.**

Au-delà d'être le principal temps fort du réseau, cette année, cette Assemblée Générale sera consacrée au débat sur la construction de nos futures orientations 2025-2030.

Pour la première fois de son histoire, Lianes coopération souhaite se doter d'un document stratégique construit avec les adhérents, l'équipe, les partenaires ... L'objectif de ce document est de nous doter d'une vision et d'une organisation adaptée à l'évolution de notre contexte et de repenser ce que Lianes coopération apporte à ses adhérents.

Mais l'AG est également un temps convivial de rencontres et d'échanges entre adhérents. Nous prenons en charge le repas et organisons notre désormais fameux « Pot de l'été » pour encourager l'interconnaissance entre adhérents.

Votre présence et votre contribution à cette Assemblée Générale sont essentielles pour garantir le succès de notre démarche collective.

Nous avons hâte de vous accueillir et de vous entendre partager vos idées, vos suggestions et vos aspirations pour l'avenir de notre réseau.

Ensemble, pour une coopération plurielle !
Le conseil d'administration

Programme de la journée



Accueil et ouverture

9h30 : Accueil café et viennoiseries

10h00 : Adoption de l'ordre du jour & scrutateurs

Propos d'ouverture par le bureau

Discours institutionnels - Invitation des partenaires institutionnels

Présentations du Conseil d'Administration et de l'équipe

Rapports et bilan 2024

10h30 : Présentation des rapports :

- **Rapport Moral** par le bureau
- **Rapport de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes** par Maxime Gallet et Bérénice Blomme
- **Rapport financier** par Christiane Ducamp, trésorière
Rapport d'activités par l'équipe salariée et présentation de l'équipe

Programme 2024 et perspectives

12h00 : Présentation des candidates et candidats au conseil d'administration

12h15 : Présentation des nouveaux adhérents

Repas et votes (Rapports 2024, CA)

Débats d'orientation

13h30 : Présentation des orientations 2030

14h00 : Table ronde : L'assise citoyenne de Lianes coopération

15h00 : Ateliers : Autour des axes stratégiques des orientations, quelles ambitions pour Lianes ?

- Habiter Autrement la Planète
- Assurer les « Services essentiels »
- Répondre efficacement aux crises
- Donner du pouvoir d'agir aux jeunes
- Faire humanité commune

Clôture de la journée

16h00 : Annonce des résultats des votes

Perspectives 2024 par Nizar Yaiche, directeur

Conclusions par Franck Fortuné, délégué général de la CIRMA

16h30 : Echanges informel et pot « du début de l'été »

Bonne AG !

Modalités pratiques



Lieu et date

L'assemblée générale et les rencontres annuelles 2024 se **tiendront le vendredi 23 mai 2025 de 9h30 à 16h30.**

La journée se tiendra à **la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités** - 5 rue Jules de Vicq à Lille. La plénière se tiendra en salle Reuze Papa au 1^{er} étage, les ateliers seront répartis sur différentes salles.

Transports

Nous vous recommandons vivement d'utiliser les transports en communs pour accéder à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.

Celle-ci est notamment accessible en métro, Ligne **1**, station Fives, puis 300 mètres à pied. Vous pouvez compter 20 minutes de trajet depuis la gare.

Pour celles et ceux qui nous rejoindraient en voiture, le stationnement est gratuit aux abords de la MRES mais trouver une place sera le principal défi ! Prévoyez ce temps.

Repas

L'équipe de Lianes coopération vous accueillera dès 9h30 pour un **accueil croissant-café** !

Un **buffet** sera proposé à l'ensemble des participants et participantes ayant confirmé leur participation. En fin de journée **un pot convivial** vous sera proposé afin de célébrer le début de l'été et de poursuivre les échanges de manière informelle.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent ! Merci de nous signaler votre intention de nous rejoindre en vous connectant sur la page de l'événement sur notre site :

[Inscriptions en ligne !](#)

Qui peut participer ?

Toute personne peut participer et prendre part aux débats de l'assemblée générale et aux rencontres 2025 ! Seules les organisations adhérentes et à jour de cotisation pourront prendre part aux votes.

Vous pouvez venir à plusieurs par organisation, vos partenaires internationaux et locaux sont également les bienvenus !

Les votes et élections - AG



Quorums et règles de votes

L'assemblée générale comprend tous les membres du réseau à jour de leur cotisation ainsi que les membres associés et les partenaires de Lianes coopération. Seuls sont autorisés à voter les membres et membres associés.

L'AG délibère sur le rapport moral, les comptes de l'exercice échu, le montant des cotisations et toute question inscrite à l'ordre du jour par le conseil d'administration. Elle procède au renouvellement d'un tiers du conseil d'administration chaque année.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés, **soit 41 organisations**.

Les décisions sont prises à main levée à moins qu'un membre présent demande le vote au scrutin secret. Les décisions sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

Les votes proposés à l'AG 2024

Plusieurs décisions seront soumises lors de l'AG 2024 :

- Adoption du **rapport moral et du rapport d'activité 2023**,
- Adoption du **rapport financier 2023 et affectation du résultat** comptable,



Les élections au conseil d'administration

Les participants à l'AG seront également amenés à renouveler **7 postes vacants au sein du Conseil d'Administration**.

Tout organisation membre de Lianes coopération peut proposer sa candidature au conseil d'administration. Les organisations élues désignent en leur sein un représentant ou une représentante pour y siéger.

La date limite pour proposer une candidature est fixée **au 17 mai 2025 à 23h59** via le formulaire de candidature joint à ce dossier d'invitation.

Une liste des professions de foi des organisations candidates sera transmise aux organisations membres quelques jours avant l'assemblée générale.

Délégations de pouvoirs

Une organisation membre empêchée de pouvoir participer à l'assemblée générale peut se rapprocher du secrétariat – contact@lianescooperation.org – pour donner pouvoir à une autre organisation déjà inscrite via le formulaire dédié.